

DEPARTEMENT DU RHONE

Arrondissement de Villefranche

MAIRIE

DE

LESARDILLATS

623 route des Ardillats

69430 Les Ardillats

— —
téléphone 04.74.04.83.81

mairie@lesardillats.fr

Conseil Municipal de LES ARDILLATS

Procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LES ARDILLATS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MOREY, maire sortant.

Etaient présents : Jean-Michel MOREY / Denise DUPRE / Jérôme JANDARD / Marie-Agnès HAMMOUN / Michel TARDY / Catherine MARETHEU / Daniel MELINAND / Marie-Noëlle GENIN / Anthony BARRAUD / Myriam JAME / Sophie LAGNEAU / Alain ROBIC / Cécile MARSELLA / Vincent VERNUS

Excusé : Hervé MACHEREZ (pouvoir à Cécile MARSELLA)

Jean-Michel MOREY, Maire sortant, ouvre la séance par l'appel des conseillers municipaux présents, fait le constat de l'excuse de Monsieur Hervé MACHEREZ, ayant donné pouvoir à Madame Cécile MARSELLA, lit l'ordre du jour puis laisse la présidence à Monsieur Michel TARDY, doyen de l'assemblée.

Election du Maire :

Monsieur Michel TARDY annonce donc aux conseillers présents l'élection du Maire et propose un tour de table pour recueillir les candidatures à ce poste. Jean-Michel MOREY est seul candidat à sa réélection.

Il désigne un secrétaire de séance, Madame Denise DUPRE, et deux assesseurs, Messieurs Anthony BARRAUD et Vincent VERNUS, deux plus jeunes de l'assemblée.

Il fait ensuite procéder au vote à bulletin secret.

Après dépouillement, Michel TARDY recueille 1 voix, Jean-Michel MOREY 14 voix.

Jean-Michel MOREY est donc reconduit dans la fonction. Il reprend la présidence de la séance.

Fixation du nombre des Adjointes :

Jean-Michel MOREY propose à l'assemblée de maintenir quatre adjoints. Il fait procéder au vote à bulletin secret en rappelant à chacun que le choix va de 1 à 4.

Après dépouillement, le nombre des adjoints est fixé à quatre pour le mandat.

Election des Adjointes :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'une liste de quatre noms est proposée au scrutin. Cette liste, paritaire, est composée de Madame Denise DUPRE, Monsieur Jérôme JANDARD, Madame Marie-Agnès HAMMOUN et Monsieur Michel TARDY.

Après un vote à bulletin secret, la liste est élue avec 15 voix.

Conseillers délégués :

Jean-Michel MOREY propose à l'assemblée de désigner deux conseillers délégués, chacun ayant bien une délégation dans le futur exécutif.

Catherine MARETHEU et Daniel MELINAND sont respectivement investis de leur fonction pour le mandat.

Jean-Michel MOREY rappelle que le Conseil Municipal ainsi constitué prend ses fonctions dès cet instant, et fixe la prochaine séance au jeudi 26 mars 2026 à 20h00 afin de finaliser les fonctions de chacune et de chacun dans les tâches communales ainsi que les représentations intercommunales.

Puis, avant de conclure cette 1^{ère} séance, il donne lecture de la **Charte de l'élu local**.

La séance est levée à 21h45.

La secrétaire de séance

Mme Denise DUPRE

Le Maire

Jean-Michel MOREY